



Programme d'études au secondaire

**Programme d'enseignement moral et religieux
pour les écoles protestantes**

PREMIÈRE ANNÉE





Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
**Direction de
l'enseignement protestant**

Programme d'études au secondaire

Programme d'enseignement moral et religieux pour les écoles protestantes

PREMIÈRE ANNÉE

ISBN 2-550-05582-9

Dépôt légal: troisième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

020460
2587003

L'un des aspects qui distinguent l'enseignement public au Québec a été et continue d'être le caractère confessionnel de son système scolaire. Bien que l'usage du terme « confessionnel » pour qualifier le système soit récent, il n'en décrit pas moins une réalité qui remonte au tout début de l'enseignement public. Le défi que devaient alors relever les législateurs et les éducateurs était celui d'instaurer un seul système d'éducation tout en respectant les diversités tant religieuses que culturelles. Les législateurs ont relevé ce défi en accordant à la minorité religieuse le droit de se déclarer dissidente (de la majorité) et de fonder des écoles qui refléteraient ses propres valeurs et ses propres traditions. En inscrivant dans la Loi ce droit fondamental, désormais enraciné dans les traditions et l'esprit du peuple québécois, le législateur, plutôt que de céder à la facilité — en évacuant la dimension religieuse — a préféré protéger le respect de l'option religieuse.

Programme révisé d'enseignement moral et religieux au secondaire

Au cours de la dernière décennie, le domaine de l'enseignement moral et religieux a connu une évolution rapide. Au début des années 70, on créait un programme d'enseignement moral et religieux pour le secondaire dans lequel on proposait des objectifs généraux et des grandes orientations pour chaque classe. L'élaboration de paramètres précis est devenue la préoccupation majeure des responsables du développement pédagogique au cours des années subséquentes. On a donc eu recours à la consultation d'enseignants, de parents et de directeurs d'école, ce qui a contribué à déterminer l'orientation que devait prendre le travail de révision du programme. C'est ce travail qui a inspiré le présent document.

a) Le processus de révision

À l'origine du processus de révision, on trouve les grandes orientations en matière d'élaboration de programmes d'études établies dans **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**. Il s'agit d'un véritable mandat permettant de reformuler les objectifs du programme d'enseignement moral et religieux pour qu'ils soient mieux structurés et plus précis.

Le résultat le plus évident de la réforme du programme est sans doute le passage d'un programme-cadre à un programme où sont précisés des objectifs généraux et des objectifs particuliers. À partir de l'objectif général propre à chaque classe, le programme actuel précise le cheminement attendu de l'élève, cheminement devant favoriser l'atteinte des objectifs. Les objectifs ainsi que le contenu du programme révisé sont de type prescriptif : on y stipule le contenu minimal établi pour chaque classe.

Le programme révisé, tout en étant présenté plus clairement, répond à un besoin de flexibilité en fournissant des possibilités d'adaptation aux besoins et aux intérêts variés des élèves des différentes régions. Il est même possible d'augmenter le contenu suggéré pour chaque classe. Ainsi, les commissions scolaires pourront, à loisir, enrichir et adapter le programme selon les besoins de leurs écoles et les priorités de leurs communautés respectives.

b) Cadre d'élaboration du programme

Nous avons adopté un cadre d'élaboration commun à toutes les classes du programme. Ce cadre préconise le développement hiérarchique en partant des généralités pour en arriver à des éléments particuliers : Thème —> Sujet —> Objectif général —> Objectif terminal —> Objectif intermédiaire —> Aperçu du contenu.

Afin de favoriser la compréhension du programme décrit aux pages suivantes, voici une définition des termes principaux qui y sont utilisés :

Thème	Nous avons choisi l'approche thématique dans la conception du programme d'études afin de le mieux structurer. Les thèmes, en plus de bien cerner les éléments particuliers à chaque année d'études, reflètent la nature évolutive du programme.
Sujet	Alors que le thème fournit un centre d'intérêt pour toute l'année scolaire, les titres des sujets indiquent avec plus de précision le contenu à étudier dans chacun des modules constituant l'ensemble du travail de l'année.
Objectif général	L'objectif général représente l'énoncé des intentions et reflète le but d'un module d'étude en particulier.
Objectifs terminaux	Les objectifs terminaux découlent de l'objectif général et décrivent en des termes plus précis l'évolution prévue chez les élèves au cours d'une période donnée.
Objectifs intermédiaires	En termes de psychologie du comportement, les objectifs intermédiaires décrivent les activités d'apprentissage favorables à l'atteinte de l'objectif terminal.

Aperçu du contenu

L'aperçu du contenu fournit une liste des sujets à étudier dans le cadre de chaque objectif intermédiaire. Cette liste sert aussi de point de départ à un développement complémentaire des sujets de la part de l'enseignant.

Répartition du temps

Dans le but de faciliter la planification des cours pour l'ensemble du module, nous avons indiqué le nombre minimal d'heures qu'il faudra consacrer, en classe, à l'atteinte de chaque objectif intermédiaire.

La personne et les modes de vie

Module I La vie de Jésus de Nazareth

Introduction

Pour donner suite au thème *La personne et les modes de vie*, le premier module du programme de deuxième année est centré sur la vie et les enseignements de Jésus. La matière à l'étude est constituée de récits de la Bible concernant la vie, le caractère et l'influence de Jésus, présentés d'un point de vue historique.

Ce module, plutôt que de s'arrêter à la personne même de Jésus, met l'accent sur ce qu'il a fait. On étudiera donc la présentation évangélique de la personnalité et de l'enseignement de Jésus et du contexte palestinien de l'époque. Les aspects plus fondamentaux de la théologie de Jésus seront abordés en 3^e, 4^e, et 5^e années.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mieux connaître l'histoire de Jésus et devenir plus conscient de l'influence de sa vie et de ses enseignements.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 percevoir le sens historique et religieux des diverses versions de la vie de Jésus ;	1.1 dresser le bilan de ce que l'on sait de Jésus à la lumière des preuves historiques et archéologiques de son existence ;	1.1.1 Sources non bibliques relatives à la vie de Jésus — Littérature religieuse, chrétienne et non-chrétienne — Littérature profane — Découvertes archéologiques	2 heures
	1.2 indiquer ce que l'on sait sur l'origine des Évangiles, leurs sources possibles et les relations qui existent entre elles ;	1.2.1 Preuves tirées du Nouveau Testament — Les Évangiles synoptiques — L'Évangile selon S. Jean	3 heures
2.0 apprécier le personnage et le caractère de Jésus tels qu'ils sont dépeints dans les récits évangéliques sur sa vie ;	2.1 décrire le milieu dans lequel Jésus est né en indiquant les facteurs sociaux, politiques et religieux de l'époque ;	2.1.1 La Palestine au temps de Jésus — Géographie — Occupation romaine — Le concept juif de Messie — Les sectes religieuses : Pharisiens et Saducéens	2 heures
	2.2 décrire le Jésus du Nouveau Testament en récapitulant les événements racontés dans l'Évangile selon S. Marc ;	2.2.1 La vie de Jésus selon Marc — Baptême — Les débuts de son ministère — La suite de son ministère — Les derniers jours	2 heures

OBJECTIF GÉNÉRAL: Mieux connaître l'histoire de Jésus et devenir plus conscient de l'influence de sa vie et de ses enseignements.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
	2.3 discuter de l'attitude de Jésus à l'égard de certains aspects de la condition humaine à partir de passages choisis dans l'Évangile selon Marc;	2.3.1 L'attitude de Jésus envers : — La relation Dieu — homme — Les richesses matérielles — La prière — L'autorité — Les règles et les principes — Les pauvres — Les malades	2 heures
2.4 décrire l'influence que Jésus avait sur la vie et la pensée de son époque en examinant la façon dont il était perçu par différents personnages de l'Évangile;		2.4.1 Comment Jésus était perçu par : — Jean-Baptiste — Les disciples — Les Pharisiens et les Saducéens — Marie de Magdala — Pilate	2 heures

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
3.0 apprécier les paraboles de Jésus et les valeurs qu'elles étaient censées transmettre.	3.1 décrire les enseignements de Jésus en relatant au moins trois des paraboles étudiées en classe ;	3.1.1 Paraboles — Le bon samaritain (Luc 10 : 25-37) — Le fils prodigue (Luc 15 : 11-32) — L'intendant infidèle (Luc 16 : 1-13) — Le pharisien et le publicain (Luc 18 : 9-14) — Les ouvriers de la onzième heure (Matt. 20 : 1-16) — Les deux fils (Matt. 21 : 28-32) — Les vignerons meurtriers (Marc 12 : 1-12)	3 heures
	3.2 dégager sa perception de chaque parabole en citant des exemples personnels ou contemporains qui l'illustrent.	3.2.1 Leçons de vie — Nature et but des paraboles — Principes moraux enseignés — Situations contemporaines assimilables aux thèmes des paraboles	3 heures

La personne et les modes de vie

Module II L'expression religieuse

Introduction

L'influence de la religion sur les cultures à travers le monde et les diverses formes d'expression religieuse constituent la matière à l'étude dans le deuxième module du programme.

En ayant recours au sens d'observation de l'élève, ce module vise à mettre ce dernier en présence des diverses formes d'expression religieuse qui existent autour de lui et dans le monde. Ainsi, le contenu de ce module comportera l'étude de l'influence de la religion dans sa propre communauté et les croyances religieuses dont témoignent l'art et les symboles des diverses cultures à travers le monde.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Devenir plus conscient du phénomène religieux dans la vie de tous les jours et de ses diverses formes d'expression.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 démontrer l'influence de la tradition judéo-chrétienne dans la culture nord-américaine ;	1.1 décrire la variété et l'étendue de l'expression religieuse dans son environnement, en énumérant ses diverses manifestations au sein de sa communauté ;	1.1.1 L'expression religieuse dans la communauté — Année civile (chronologies particulières, fêtes religieuses) — Noms (personnes, rues) — Institutions (écoles, hôpitaux) — Clubs et organismes (YMCA, groupes d'entraide) — Cimetières — Lois (système juridique, règles diététiques, semaine de travail) — Divertissements (émissions de télévision, de radio) — Médias (journaux et revues)	4 heures
2.0 apprécier la diversité d'expression religieuse des différentes cultures à travers le monde.	2.1 décrire les façons par lesquelles l'homme exprime ses croyances en relevant les symboles inhérents à au moins trois religions à travers le monde et en expliquant ce qu'ils représentent ;	2.1.1 La religion et les symboles — Caractéristiques et signification du symbole — Symboles religieux à travers le monde — Croyances transmises	3 heures
2.2 décrire les façons par lesquelles l'homme exprime ses croyances en examinant l'art inspiré par au moins trois grandes religions du monde et en énumérant les traits de chacune d'elles.	2.2.1 La religion et l'art	— Peinture et sculpture — Architecture — Musique	6 heures

La personne et les modes de vie

Module III Le comportement

Introduction

Le troisième module du programme est axé sur le développement du sentiment de responsabilité chez la personne en ce qui a trait à son propre comportement et aux conséquences de ses actes.

Le contenu du programme portera sur l'influence des émotions, des règles, de la famille et des pairs sur le comportement de l'individu, ainsi que sur les valeurs personnelles et sociales reflétées par les décisions individuelles. La connaissance de soi-même, la discipline personnelle et le souci du bien-être des autres sont des qualités importantes qu'il faut à la fois promouvoir et discuter.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Prendre conscience des facteurs qui influent sur le comportement, et de l'effet du comportement individuel sur soi-même et sur les autres.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 démontrer l'influence des émotions sur les sentiments et sur les actions ;	1.1 décrire comment les émotions modifient le comportement, en dressant la liste de différents sentiments et des moyens de les exprimer ;	1.1.1 Émotions — Définition et but — Expression verbale et non verbale	2 heures
	1.2 décrire la relation entre la maîtrise de soi et l'expression de soi en indiquant des situations qui suscitent de fortes émotions négatives et en suggérant différentes façons de les surmonter ;	1.2.1 Maîtrise de soi — Maîtrise de la peur — Maîtrise de la colère	2 heures
2.0 montrer qu'il comprend que chaque société a sa propre conception de ce qu'est un acte normal, décent ou souhaitable ;	2.1 décrire les normes sociales qui influent sur le comportement individuel, en dressant une liste des diverses règles établies par la famille, l'école et les pairs ;	2.1.1 Normes de comportement — Habitudes et coutumes — Courtoisie et politesse — Règles et lois	2 heures
	2.2 nommer les valeurs ou principes directeurs qui sous-tendent les normes sociales en analysant la fonction des règles qui en sont l'expression ;	2.2.1 Normes fonctionnelles et sociales — Pour régir le comportement dans différentes situations — Pour protéger les droits de la personne — Pour assurer la survie de la collectivité	3 heures
	2.3 décrire comment les normes sociales influent sur le comportement de la personne, en examinant comment on fait observer divers règlements ;	2.3.1 Récompenses et punitions — Récompenses et sanctions — Influence des pairs — Conscience individuelle	3 heures

SUJET: Le comportement

MODULE: 3

OBJECTIF GÉNÉRAL: Prendre conscience des facteurs qui influent sur le comportement, et de l'effet du comportement individuel sur soi-même et sur les autres.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
3.0 comprendre que la maturité dans le comportement s'acquiert en assumant des responsabilités accrues envers les autres et envers soi-même.	3.1 décrire la relation entre la responsabilité et la maturité, en comparant les responsabilités assumées depuis son enfance avec les décisions qu'il est maintenant apte à prendre lui-même ;	3.1.1 Maturité du comportement — Croissance des responsabilités — Croissance de l'autonomie	2 heures
	3.2 analyser objectivement l'influence de son propre comportement sur lui-même et sur les autres, en évaluant les conséquences de l'action individuelle dans au moins trois situations présentées en classe.	3.2.1 Actions et conséquences — Conséquences du comportement individuel sur la santé et la sécurité personnelle (cigarette, alcool, drogue) — Conséquences du comportement individuel sur les relations inter-personnelles (famille, pairs, sorties avec une personne de l'autre sexe) — Conséquences du comportement personnel sur l'école (matériel écarté, vandalisme)	5 heures

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs de formation par les élèves. Quelle que soit l'ampleur de la réalité qu'elle recouvre, l'évaluation consiste à recueillir des renseignements (c'est ici que se situe la mesure), à les analyser et à les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible.

Ces considérations établissent clairement la place de la mesure dans le processus d'évaluation. Elle n'en est qu'une phase et, à ce titre, les instruments de mesure (épreuves d'examens, tests, etc.) n'existent que pour servir l'ensemble de ce processus.

Évaluation formative

L'évaluation formative est orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève.

Elle a pour but d'informer l'élève et l'enseignant sur le degré d'atteinte de chacun des objectifs d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève. Elle permet donc de déceler où et en quoi l'élève éprouve des difficultés afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser. Ainsi, elle se situe au début, au cours ou à la fin d'une ou de plusieurs activités d'apprentissage, l'essentiel étant d'améliorer celui-ci pendant qu'il a lieu.

Elle peut supposer, au point de départ, une évaluation des acquis des élèves pour servir de base à la confection d'un programme d'études qui leur convienne. La valeur diagnostique de tout le processus d'évaluation formative se trouve ainsi mise à profit.

Les décisions qui en découlent sont strictement d'ordre pédagogique. L'enseignant pourra, par exemple, modifier sa planification, ses stratégies, ses attitudes, l'environnement et proposer de nouvelles activités d'apprentissage à l'élève. Celui-ci pourra, de son côté, modifier ses stratégies d'apprentissage.

Évaluation sommative

L'évaluation sommative intervient à la fin d'une série de tâches d'apprentissage comme un programme ou une partie importante de programme. Elle sert à informer l'élève et l'enseignant sur la maîtrise d'un ensemble d'objectifs. Les épreuves de fin d'étape, par exemple, servent à l'évaluation sommative.

Lorsque l'information recherchée concerne l'apprentissage que les élèves ont réalisé dans un programme donné, l'évaluation sommative peut se produire au tout début et à la fin de l'application de ce programme. Si on compare cette évaluation initiale à celle qui est réalisée à la fin du programme, il devient possible d'observer les changements effectivement survenus chez l'élève.

Les décisions qui en découlent peuvent être d'ordre pédagogique ou d'ordre administratif. Ce sont d'ailleurs les résultats de l'évaluation sommative qui sont le plus souvent communiqués aux parents.¹

Évaluation en Enseignement moral et religieux

L'évaluation est liée aux objectifs élaborés pour chaque niveau du programme d'enseignement moral et religieux. Sur les plans cognitif et affectif, les objectifs englobent non seulement la connaissance et les aptitudes à acquérir, mais aussi les attitudes et les valeurs qui devraient en favoriser l'apprentissage.

1. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Politique générale d'évaluation pédagogique*, numéro 16-7500, pp. 7 et 8.

L'évaluation dans le domaine cognitif peut être effectuée au moyen d'une infinie variété d'activités d'apprentissage scolaire. L'évaluation du domaine affectif dépend surtout de l'habileté d'observation de l'enseignant. Bien que l'acquisition de certaines valeurs et de certaines attitudes ne puisse se mesurer avec une précision mathématique, l'observation par l'enseignant des habitudes de travail, de la participation en classe et de l'engagement personnel de l'élève joue un rôle très important dans le processus d'évaluation. L'élève doit ainsi être encouragé à prendre en main sa propre formation en fournissant de l'information à ses semblables et en participant à sa propre évaluation.²

2. Pour une discussion plus détaillée de l'évaluation en Enseignement moral et religieux, voir le *Guide pédagogique* qui accompagne ce programme — Document 65-2210.

